

Annonce légale

PUBLICATION 12/02/2025
SUPPORT mesinfos.fr/affichesparsiennes
DEPARTEMENT 92-Hauts-de-Seine

RÉFÉRENCE L25553276

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 1 février 2025, à BOURG LA REINE.

Dénomination : FRS EXOTIQUE.

Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : 65 Rue du Maréchal Joffre, 92340 Bourg la Reine.

Objet : Achats et vente de produits d'alimentation générale et exotique, boissons alcoolisées et non alcoolisées, produits surgelées et frais, bazar, relais colis, transfert d'argent, cosmétique.

Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : 3000 euros divisé en 100 actions de 30 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Cession d'actions et agrément : Les actions sont librement cessibles au profit d'un actionnaire. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des actionnaires réunis en assemblée générale.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Dans les conditions statutaires et légales.

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Ont été nommés :

Président : Madame Suyanthina VELNAYAGAM 151 Avenue de la République 94800 Villejuif.

La société sera immatriculée au RCS de Nanterre.

Pour avis.



Lien de publication

annonces.mesinfos.fr/annonce/d4122b892d1b459df9349efb9f513a32aebd7ad2